Ami du Clergé du 9 août 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Fête de l'Assomption. — Mérites et récompense de Marie, 241.
Les **Martyrs de Septembre (2 septembre).** — La victoire de leur sacrifice, 242.
Lectures sur l'Eucharistie. — « La Communion des cœurs dans la Fraction du pain » : IV. Le sens de la Fraction du pain, 243.
Le **Bienheureux Julien Maunoir.** — Leçons d'optimisme, 246.
Petits prônes sur les Commandements. — 4e commandement de Dieu : XI. Devoirs des parents. C. — Instruction et éducation chrétienne des enfants, 247.

FETE DE L'ASSOMPTION

MÉRITES ET RÉCOMPENSE DE MARIE

Beatam me dicent omnes generationes. (Luc, I, 48).

Mes frères,

La page d'évangile que vous venez d'entendre est toute différente de celle qu'on lisait naguère en cette fête. L'épisode de Marthe et de Marie n'évoquait que de façon indirecte et très générale les privilèges incomparables de la Mère de Dieu. Désormais la liturgie offre à nos méditations un autre passage de S. Luc : Elisabeth, « remplie du Saint-Esprit », y révèle expressément que Marie est la Mère du Seigneur et qu'une foi ardente dans les promesses divines lui vaut un bonheur inestimable. Le *Magnificat* est la réponse de Marie :

Mon âme exalte le Seigneur...
parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante.
Désormais toutes les générations me proclameront bienheureuse, parce que le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses...

Trois enseignements ressortent de cette page d'évangile : les mérites, la dignité et la récompense de la Mère de Dieu.

I. — *Mérites de Marie*

Elisabeth renferme tous les mérites de Marie dans ces mots : « *Beata, quæ credidisti :* Heureuse, toi qui a cru ! » C'est que Marie a cru, non certes d'une foi parcimonieuse qui ne donne l'adhésion que d'un petit coin de l'âme, chichement délimité, mais d'une foi totale et vivante, qui ouvre l'âme toute grande à la parole du Tout-Puissant et à son emprise envahissante : la personne humaine tout entière, ce qu'elle est, ce qu'elle pense, ce qu'elle désire devient la chose de Dieu.

Précisément, Marie ne s'est-elle pas déclarée « la servante », littéralement « l'esclave du Seigneur » ? Dès l'éveil extrêmement précoce de sa raison, elle a reconnu Dieu comme son unique Maître, elle a décidé de ne jamais lui rien refuser, elle ne s'est pas réservé le moindre droit à l'égard de sa souveraine volonté : « Qu'il m'arrive selon ta parole », répond-elle à l'ange qui lui transmet le message de Dieu, et toute sa vie ne sera que la mise en œuvre de cette disposition de foi, qui entraîne immanquablement une espérance et un amour sans limites.

Notre foi hésitante et incomplète se doit de scruter la vie de la T. S. Vierge pour en apprendre à recevoir la parole de Dieu, qui fait comprendre toutes choses avec une intelligence nouvelle, et devient la lumière de la vie.

II. — *Dignité de Marie*

Avant que le Fils de Dieu ait pris chair dans le sein de la Vierge Marie, on n'avait à honorer que des femmes d'une renommée souvent très relative, parfois contestable, en tout cas passagère. Leur supériorité n'intéressait jamais qu'une portion restreinte de l'humanité.

Marie les surpasse toutes, même les plus vertueuses : son fils est Dieu, créateur et souverain maître de l'univers, roi des hommes de tous les temps, aussi confère-t-il à sa mère une dignité unique, faite de quelque chose de divin. « D'où me vient cet honneur, que la mère de mon Seigneur me fasse visite ? » s'écrie Elisabeth.

Cette dignité suréminente, qui domine toute l'humanité, ne lui est cependant pas étrangère : c'est parce que Marie a bien voulu accepter cette dignité salvatrice avec ses incommensurables charges, que tous, nous pouvons recevoir une autre dignité, elle aussi tout à fait éminente : celle de fils de Dieu.

La forme de gratitude la plus agréable à notre mère du ciel, sera une vie qui témoigne sans cesse et de plus en plus intensément, que nous apprécions cette dignité, qui nous vient par elle.

III. — *Récompense de Marie*

La vie sur terre n'a pas empêché Marie d'être et d'âme et de corps, la créature la plus unie à Dieu, qui fût jamais. Le ciel ne pouvait donc lui assurer qu'une vie d'intimité avec Dieu qui fût la récompense pour son âme et son corps, à la mesure de sa dignité incomparable de Mère de Dieu et de sa vertu inégalable, riche de toutes les formes ou conditions de l'amitié de Dieu et pure de tout alliage de mal.

Un homme bien-né s'efforce d'accorder à sa mère le maximum de marques de piété filiale en son pouvoir. Dieu serait-il moins affectueux et moins généreux que l'homme ? Nous apparaîtrait-il encore tout bon et tout puissant, s'il avait abandonné à la corruption du tombeau le corps de celle qui a donné un corps au Fils de Dieu ?

Nous croyons fermement, avec toute l'Eglise « que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu, toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste ». Vraiment le Seigneur « a

jeté les yeux sur la bassesse de sa servante », le Tout-Puissant a fait pour elle « de grandes choses », toutes les générations la proclameront bienheureuse ; vraiment elle est « bénie entre toutes les femmes ».

Augmenter notre foi en son assomption, vivre cette foi, la mettre à la base de notre espérance et de notre amour, voilà ce que notre Mère attend de ses enfants.

* *

Réjouissons-nous ; notre Mère est montée aux cieux ; elle est Reine à jamais, avec le Christ. Avec lui, et près de lui, elle veille à nous préparer une place. Imitons ses vertus, prions-là sans cesse, dans une joyeuse espérance. Pourrait-elle ne pas nous exaucer ? Elle est la Mère de Miséricorde, elle est la Mère du Tout-Puissant. Ainsi soit-il.

LES MARTYRS DE SEPTEMBRE

(2 septembre)

LA VICTOIRE DE LEUR SACRIFICE

Mes frères,

Au calendrier des martyrs, rien d'émouvant comme ces témoignages en nombre et même en masse pour la foi, qu'il nous offre périodiquement. Il y en eut à toutes les époques. Aux temps des premières persécutions : les quarante martyrs de Sébaste et la Légion thébéenne ; pendant la Révolution française, les seize Carmélites de Compiègne, les quinze Filles de la Charité d'Arras, les trente-deux martyres d'Orange ; dans les pays de mission, les pages du roi de l'Ouganda et les vingt-cinq martyrs du Tonkin.

De ces cohortes de martyrs, aucune peut-être qui nous émeuve comme celle des martyrs de septembre : 191 détenus des prisons des Carmes, de Saint-Firmin, de l'Abbaye, de la Force mis à mort pour la foi, les 2 et 3 septembre 1792.

Danton s'est écrié à la tribune, à la nouvelle de la prise de Longwy et de Verdun : « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. » Son mot fameux est interprété par la Commune de Paris, par le citoyen Maillard et ses bandes, comme une invitation aux dernières mesures. Alors commencent les massacres de septembre, ce qui fut, au dire de Vergniaud lui-même, « une véritable boucherie de chair humaine » : à l'Abbaye, 21 prévenus sont abattus ; aux Carmes, en moins de deux heures, 120 prêtres tombent, traqués dans le jardin et l'oratoire, après un jugement sommaire de Maillard ; à Saint-Firmin, le 3 septembre, c'est le tour de 76 prêtres.

Aux fêtes de ces martyrs réunis, la liturgie chante souvent : « *Hæc est vera fraternitas quæ vicit mundi crimina :* voici la vraie fraternité qui a vaincu les crimes du monde. » Il faut le redire de nos martyrs de septembre. Ils sont la *vraie fraternité, — victorieuse des crimes de la Révolution.*

I. — *Vraie fraternité*

De prime abord, groupe vraiment disparate que celui de ces 191 martyrs. Il y a parmi eux des évêques : Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles, François-Joseph de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais et son frère Pierre-Louis, évêque de Saintes et des vicaires généraux, des curés, des chanoines, mais aussi le bas clergé des vicaires, des professeurs, des aumôniers, de simples séminaristes ; il y a ce clergé séculier, mais aussi le clergé régulier et de tout ordre ou congrégation : Bénédictins, Cordeliers, Picpuciens, Capucins, Minimes, Jésuites, Lazaristes, Sulpiciens, Eudistes, Doctrinaires ; il y a des prêtres et des religieux, mais aussi des laïques. Et ces prêtres, ces religieux, ces laïques massacrés à Paris viennent de plus de 70 diocèses de France.

Et pourtant malgré ces différences de situation, d'état, d'origine ils ne font qu'un L'Eglise les a unis dans une même gloire. C'est une vraie fraternité.

Non la fraternité du sang, de la même petite patrie, de la même famille religieuse. Mais celle dont Notre-Seigneur parlait quand il disait : « Qui est mon frère et qui est ma sœur ? Celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère et ma sœur. » Ils ont même foi, même amour, même obéissance au Père du ciel, à son Fils N.-S., à son Eglise qui le représente.

Leurs bourreaux se parent — et nous avons vu cela — d'un super-patriotisme pour justifier leurs crimes. Tous ces curés, vicaires, prédicateurs qui ont refusé de prêter serment à la Constitution civile que le Pape avait condamnée, on les fait passer pour les alliés de l'extérieur. Mais en réalité ce qu'on leur demande, c'est l'infidélité à l'Eglise et au Christ par l'acceptation du serment. La Constitution civile, voilà ce qui est au principe de tout. Un historien qui fait autorité l'a écrit : « Si l'on considère que la Constitution civile seule détermina le roi à faire à l'Europe l'appel qu'il se refusait énergiquement jusque-là à lui adresser, que de cet appel devait sortir la guerre, de la guerre le renversement du trône, le vote régicide, le gouvernement du Salut public et la Terreur, la guerre civile, on peut estimer avec les historiens les moins défavorables à la Révolution que la Constitution civile fut la faute capitale de la Constituante et l'un des événements les plus funestes de l'histoire » (Madelin). C'est à cette Constitution que nos martyrs furent « réfractaires » — c'est le nom qu'on leur donna — afin de rester fidèles à l'Eglise qui l'avait condamnée et, par elle, à Jésus-Christ.

Vraie et admirable fraternité dans la foi, dans le courage, dans l'enthousiasme même de souffrir pour le Christ et l'Eglise. Les laïques ne se désolidarisaient pas de leurs prêtres, ni le petit clergé de leurs évêques. Ils ne sont tous qu'un cœur et qu'une âme, dans quelque prison où les égorgeurs les saisis-

sent, pour donner le témoignage de leur sang. Nous avons bien raison aujourd'hui de les confondre dans une même admiration et un même hommage, ils ne font plus qu'un groupe : celui des témoins du Seigneur Jésus.

II. — *Victorieuse des crimes du monde*

De la Révolution nous est resté la devise : Liberté, Egalité, Fraternité ! On connaît le mot fameux de Mme Roland, montant à l'échafaud, où l'envoyaient les Montagnards : « O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom. » On les commettait aussi au nom de l'égalité et de la fraternité, parce que cette Révolution n'avait pas voulu reconnaître les seules vraies liberté, égalité et fraternité des hommes, celles qui sont leur partage comme enfants de Dieu.

Crimes du monde ! C'est bien le nom qu'il faut donner aux horreurs de la Révolution. Vraiment si on éprouve à évoquer les martyrs de septembre un sentiment d'admiration pour ce clergé qu'on croyait incapable de courage, on se sent pris aussi de honte au souvenir de la folie criminelle des révolutionnaires.

Certes, à la veille de la Révolution, tout n'allait pas en France comme dans le meilleur des mondes, à commencer par la situation de l'Eglise. Une réforme s'imposait. Mais devait-elle avoir pour rançon la violence, la haine, le sang et jusqu'à la déchristianisation d'un peuple ? Quand on songe aux massacres de septembre, au culte de la déesse Raison, aux noyades de Nantes, en un mot, à tout cet ensemble de forfaits et de crimes qui portent dans l'histoire le nom de Terreur, ce n'est pas exagéré de penser que la France avait accumulé trop de crimes pour ne point mériter le sort de Sodome et de Gomorrhe. N'allait-elle pas être rayée du nombre des nations ?

Non, car dans cette France coupable, Dieu avait trouvé plus que les cinq justes qui eussent épargné aux villes pécheresses leur destruction : ce curé du diocèse d'Angers, Noël Pinot, qui montait à l'échafaud comme à l'autel, ces seize Carmélites de Compiègne et tant d'autres religieuses qui allaient à la mort en chantant, tant de prêtres exilés, proscrits, morts de misère et d'asphyxie dans les cales des navires qui devaient les amener en Guyane... et d'abord les 191 martyrs de septembre.

Ils furent devant Dieu, « le sang du juste Abel » qui plaida pour les coupables ; ils furent les agneaux qui lavèrent dans leur sang les péchés de la France ; ils furent la semence d'une chrétienté rajeunie, plus pure, plus vaillante, plus digne de sa mission et de son destin.

Si l'on pense au nombre de Congrégations ferventes et apostoliques surgies de notre sol dans la première moitié du XIXe siècle, si l'on fait le compte des vaillants lutteurs qui se sont levés des rangs du clergé et des rangs des fidèles pour la défense de l'Eglise, si l'on regarde ce que cette Eglise représente aujourd'hui et le prestige dont elle jouit même en face de ses ennemis, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une force supérieure aux énergies humaines. Il apparaît bien que cette sève si généreuse monte en elle du sang des martyrs. « Ils ont vaincu les crimes du monde ».

* *

Aussi, en ces jours anniversaires, c'est un triple hommage que nous devons apporter à ces héros de la foi.

L'hommage de notre admiration pour la force d'âme de ces martyrs qui par la diversité de leur origine, de leur vocation, de leur situation représentent l'Eglise de l'ancienne France. Oui, cette Eglise avait ses tares, parce qu'elle reste toujours humaine par ceux qui la composent. Pourtant, par le nombre imposant de ceux qui ont préféré la mort au déshonneur ne reste-telle pas digne de notre admiration ?

L'hommage de notre reconnaissance. Si la France chrétienne s'est relevée de ses ruines, si elle apparaît aujourd'hui avec un visage plus pur et des bras plus vaillants, si elle fait encore bonne figure dans l'Occident chrétien, nous leur devons cette régénération. Il n'y a pas de rédemption sans effusion de sang.

L'hommage de notre fidélité. Que nous réserve demain ? Le sort des évêques, des prêtres et religieux, des fidèles d'au-delà du « rideau de fer » ? Nous gardons l'espoir que pareil malheur nous sera épargné, malgré la puissance que le mal détient aujourd'hui entre ses mains.

Mais si un jour, nous ou nos enfants devions faire front à pareilles persécutions, n'oublions point que l'héroïsme ne s'improvise pas. Il est préparé par l'acceptation humble et courageuse du sacrifice de tous les instants, par la fidélité au devoir de chaque jour et de chaque heure. Ceux qui ne sont pas entraînés à cette petite guerre sont voués à la désertion et aux reniements aux jours des grandes batailles.

Que l'exemple des Martyrs de septembre nous soit une fierté, une obligation... et surtout une leçon, une leçon de générosité dans l'accomplissement du devoir quotidien dont on dit qu'il est aussi un martyre, le martyre à coups d'épingles, le martyre goute à goutte, notre croix, mais aussi notre salut. Ainsi soit-il.

LECTURES SUR L'EUCHARISTIE

La Communion des cœurs dans la Fraction du pain

IV

LE SENS DE LA FRACTION DU PAIN

A la « Fraction du pain », les disciples d'Emmaüs reconnurent leur Maître (Luc, XXIV, 13 et s.) ; la Fraction du Pain fut également pour la chrétienté primitive une manifesta-

tion de communion avec le Christ. Dans les Actes des Apôtres, à la suite du grand discours de Pierre, au jour de la Pentecôte, on trouve une description de la manière de vivre des premiers chrétiens, qui nous donne un excellent *aperçu des forces constitutives de la communauté.* La puissance unifiante de l'Esprit-Saint ressort parmi les forces essentielles qui y sont indiquées (chap. II) *:*

℣. 42 : « Ils persévéraient dans l'enseignement des Apôtres, la communion fraternelle, *la Fraction du Pain,* et les prières... »

℣. 44 : « Tous les croyants étaient unis et avaient tout en commun... »

℣. 45 : « Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en distribuaient le prix à tous, selon les besoins de chacun... »

℣. 46 : « Chaque jour, ils fréquentaient assidûment et d'un même cœur le Temple, et rompant le pain à la maison, ils prenaient leur nourriture dans la joie et la simplicité du cœur. »

Les forces de fond sont autant de biens communs qui rassemblent les croyants.

Il est très instructif de rechercher dans cet exemple l'essence de ces biens communs des premiers chrétiens. La première question à poser est de savoir si l'on peut rapprocher ces deux termes : « communauté » et « Fraction du Pain », et si la Fraction du Pain représente bien l'Eucharistie, ce qui n'est pas évident au premier coup d'œil.

* *

1. — Du ℣. 42 au ℣. 46, une pensée domine les autres à la façon d'une note fondamentale, celle de *communauté* (en grec : *koinonia)* [1].

Pour démontrer qu'il s'agit bien, dans ces textes de la Communauté, il suffit de citer les expressions qui l'affirment : « Ils persévéraient... dans la communion fraternelle » (42, « Ils étaient unis » (44),... « Ils avaient tout en commun » (44),... « Ils distribuaient » (45),... « d'un même cœur » (46),... « Ils prenaient leur nourriture » [2], (46).

De cette communauté chrétienne ressortent quatre constatations :

Communion dans

a) *la foi,* ℣. 42 : « Ils persévéraient dans l'enseignement des Apôtres ». — ℣. 44 : « Tous les croyants étaient unis ».

b) *les biens,* ℣. 44 : « Ils avaient tout en commun ». — ℣. 45 : « Ils distribuaient le prix à tous... »

c) *la prière,* ℣. 46 : « Ils fréquentaient le Temple d'un même cœur... »

d) *le repas,* ℣. 46 *b) :* « Fraction du pain et nourriture prise en commun. »

Le caractère particulier de la Communauté de Jérusalem était l'unanimité, la conscience de l'esprit communautaire, qui se manifestaient de façons multiples. Sur le fondement de la foi commune au Christ Jésus se dressait la libre communauté des biens, les chrétiens faisaient leurs prières en commun et prenaient ensemble *leur* repas. Dès lors que l'idée de communauté est ici dominante, il faut réunir tous les membres de phrase du ℣. 42. D'après le texte grec, il faut distinguer en ce ℣. 42, quatre membres de phrase : «Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, — dans la communion fraternelle, — dans la Fraction du Pain, — et dans les prières. »

Ces quatre membres de phrase sont dans une certaine indépendance entre eux et présentent un certain ordre, à savoir : les chrétiens vivent de la même foi, et c'est pourquoi l'enseignement de la foi est mis au premier rang ; de leur foi découle la communauté de vie, de biens et de table. La foi et l'esprit communautaire constituent ici le fondement spirituel, tandis que le second groupe de faits, la Fraction du Pain et la participation à la même table en sont des applications pratiques. Les deux groupes sont parallèles l'un à l'autre, mais le second est *subordonné* au premier. Dans cet arrangement schématique on découvre un enchaînement logique, qui est mis en évidence par certaines leçons de la traduction latine et de nos traductions en langues modernes [3].

De quelle façon l'esprit communautaire est encore actif, c'est ce qui ressort des ℣℣. 44 et 45. Le sens est donc pleinement rendu, lorsque l'on parle d'une communion de la Fraction du Pain.

Le résultat de notre analyse sera confirmé, lorsque nous aurons examiné de plus près ce qu'est cette « Fraction du Pain ».

Chez les Israélites, le père de famille prononçait la bénédiction sur le pain, il le rompait ensuite en morceaux et il en offrait un à chaque convive. Cela signifiait la participation des convives au pain et à la bénédiction de la table [4]. Celui à qui le pain était offert, celui qui prenait part au repas, était par le fait même un membre de la « communauté-du-repas ». La fraction du pain, dans le cercle de la table, était aussi un signe de communion. De la sorte, la communauté, dans l'usage d'alors, ne laissait pas la fraction du pain en dehors d'elle, tout au contraire, elle était agissante également dans la fraction du

[1] Voir Seesemann, *Der Begriff der* koinonia *im Neuen Testament,* Giessen, 1933 ; et aussi *Dictionnaire de Théologie catholique,* art. *Eucharistie* (Mgr Ruch), tome V, col. 1047.

[2] Le grec porte *métélabon,* où l'on trouve la préposition *méta* qui signifie implicitement une communauté, nuance qui n'est traduite ni dans le latin ni en français.

[3] C'est ainsi que E. Baumgartner, *Eucharistie und Agape im Urchristentum* (Solothurn, 1909) met la Fraction du Pain en apposition au terme *koinonia* et cite, à l'appui, les traductions les plus anciennes, la *Peschito* notamment. — Th. Schermann, *Das Brotbrechen im Urchristentum* (dans *Biblische Zeitschrift,* 1910, p. 166), traduit : « Ils persévéraient dans l'enseignement des Apôtres et dans les exercices (religieux) communs, c'est-à-dire dans la Fraction du Pain et dans les prières ».

[4] Kalt, *Biblisches Reallexikon,* I, 286. — Leo Haberstroh, *Der Ritus der Brechung und Mischung nach dem Missale Romanum,* St-Gabriel, Mödling près Vienne, 1937, p. 2 et s.

pain. Il allait de soi, dans ces conditions, que la fraction du pain fût liée à l'esprit communautaire.

* *

2. — Est-il question, au ℣. 42, dans cette communion à la fraction du pain, de la célébration de l'Eucharistie, ou de n'importe quel autre repas pris en commun par la communauté ? Pour les raisons déjà données, il ne saurait être question d'un repas entièrement profane, et aussi, pour cette raison qu'il serait peu admissible que S. Luc ait écrit des trois mille néophytes de Jérusalem qu'ils se soient aussitôt occupés de « fractions du pain », au sens de banquets [5].

Les exégètes catholiques ont naguère d'une façon presque générale expliqué cette « Fraction du Pain », comme étant l'Eucharistie, tandis que cette opinion a cessé, de nos jours, d'être universelle. La Fraction du Pain — dans les textes envisagés — ne doit signifier qu'une fraternité intime, à base religieuse, des croyants les uns envers les autres et avec le Christ, selon ce mot de S. Matthieu : « Où deux ou trois personnes se trouvent réunies en mon nom, je suis là au milieu d'elles » (Mat., XVIII, 20) [6].

Cette opinion se fonde sur ce que la fraction du pain était en usage chez les Juifs comme chez les païens, en tant que signe de communion intime. A la dernière Cène, l'acte consécratoire ne fut pas la fraction du pain, mais le fait de prononcer les paroles. Sur ces deux points, nous sommes d'accord. Mais tirer de Act. II, 46 un argument contre la signification eucharistique ne porte pas. Le mot grec « *agalliasis* » qui signifie joie, ne peut pas se traduire par « gaieté », ni même s'entendre d'un contentement d'ordre élevé [7].

Cela nous ferait sortir entièrement de la sphère religieuse. S. Luc n'a sûrement pas voulu parler d'un repas mondain avec tendance gaie, voire même bruyante. Le terme grec ne se présente que dans le langage biblique et ecclésiastique et signifie, surtout dans les Psaumes, fréquemment, quelque chose comme allégresse, jubilation, expression très vive d'une joie spirituelle [8].

Les chrétiens donc manifestaient leur joie religieuse à propos du bonheur de leur communauté chrétienne, en la ressentant au cours de la Fraction du Pain et de leur repas. Il n'est cependant pas démontré par là qu'il faille entendre de l'Eucharistie tout le ℣. 46 et étendre ce sens au ℣. 42. Mais les deux ℣℣. 46 et 42 se laissent fort bien rapprocher l'un de l'autre. Tout comme dans le repas dont il est question, I Cor., x, 17 et s., on peut très bien trouver réunis au ℣. 46 un repas ordinaire *et* un repas eucharistique. Dans les deux, en effet, le sentiment de fraternité communautaire trouvait son expression. Si un *repas fraternel,* ce que l'on devait appeler une *Agape,* se faisait là, elle devait se trouver liée avec les repas indiqués au ℣. 46. Si l'on n'avait voulu parler que de la prise en commun des aliments, il était bien inutile de mentionner la fraction du pain. La fraction du pain doit garder, *à côté de* la prise des aliments, son sens particulier ; et elle ne peut avoir, auprès de la mention du repas commun, qu'un sens eucharistique et cela est en bel accord avec les fondements énumérés (℣. 42) de la vie chrétienne : la foi, la prière et — selon notre exégèse — la communauté eucharistique. Ce sera mieux encore si, au ℣. 46, un repas ordinaire (« ils prenaient leur nourriture ») étant mentionné, on voit en outre un repas eucharistique (« ils rompaient le Pain »). La communauté du ℣.42 ainsi désignait les deux.

* *

3. — La fraction du pain est mentionnée encore en d'autres endroits de l'Ecriture. Dans les récits de la miraculeuse multiplication des pains (Mat., XIV, 19 ; XV, 36 ; Marc, VI, 41 ; III, 6 ; Luc,IX, 16 ; Jo., VI, 11 et 13), il ne saurait évidemment pas être question d'un sens eucharistique de cette expression.

Dans I Cor., x, 16 : « Le Pain que nous rompons n'est-il pas la participation au Corps du Christ ? », il est certain, au contraire, qu'il s'agit bien de l'Eucharistie. De même dans les Actes (x, 6-12) on parle de la célébration de l'Eucharistie, à Troas, au premier jour de la semaine. S. Paul s'adresse aux frères assemblés « pour la Fraction du Pain » un long discours, durant lequel un jeune homme appelé Eutychus s'endormit et tomba par la fenêtre. Paul « rompit le Pain et le mangea » (℣. 11). En sens inverse, il est douteux qu'il soit possible d'interpréter de même le repas des disciples d'Emmaüs (Luc, XXIV, 30).

Dans l'époque qui suivit les Apôtres, la Fraction du Pain eucharistique est mentionnée à deux reprises. Dans la *Didaché* (chap. XIV), on lit : « Au jour du Seigneur, réunissez-vous, rompez le Pain et rendez grâces, après avoir au préalable confessé vos péchés, afin que votre sacrifice soit pur. » Et dans l'Epître de S. Ignace d'Antioche aux *Ephésiens* (chap. XX) il est dit : « Rompant un Pain, qui est un moyen de salut pour l'immortalité, un contre-poison pour nous sauver de la mort, et nous faire vivre à jamais en Jésus-Christ » [9].

Il ne reste aucune autre allusion pour cette époque. Mais il serait vain de tirer de là un *argumentum e silentio,* pour prétendre que personne n'avait jamais pensé à l'Eucharistie, à propos de la Fraction du Pain. Du moment que le Christ, dans la dernière Cène, avait donné à ses Apôtres l'ordre de renou-

[5] Baumgartner, *loc. cit.*, p. 23.

[6] C'est l'opinion de Steinmann, *Apostelgeschichte*, Bonn, 1934 ; de Th. Zahn, *Die Ap. d. Lukas*, Leipzig, 1922. Goossens est pour le sens eucharistique.

[7] Steinmann, *loc. cit.*, p. 41.

[8] E. Preuschen, W. Bauer, *Griechisch-Deutsches Wörterbuch,* Giessen, 1928, au mot « *agalliassis* ».

[9] Migne, *Patr. Gr.*, v, 681.

veler le repas institué par lui, et, pour cela, de refaire *sa* Fraction du Pain, il était inévitable qu'en chaque célébration de l'Eucharistie il fût fait aussi mention d'une Fraction du Pain. Même si, chez tous ceux qui parlent des paroles de la consécration, dans la primitive Eglise, il n'est pas toujours parlé de la Fraction du Pain, il ne s'ensuit pas le moins du monde que le sens de cette Fraction du Pain ne fût plus compris.

La plus ancienne reproduction de la Cène présente la Fraction du Pain eucharistique. On voit, en effet, dans cette image comment l'un des six participants du Repas rompt le Pain, pour le présenter aux autres. Devant lui se trouve un calice et un plat contenant des poissons et des pains. Mgr Wilpert découvrit cette peinture, en 1893, dans la *Capella græca* de la Catacombe de Ste-Priscille et il lui donna le nom de « *Fractio Panis* »[10]. Ce témoignage de la plus antique théologie monumentale chrétienne, situé parmi d'autres symboles et peintures chrétiens, doit être apporté ici. Par la date qu'on lui assigne, vers 120 après J.-C., il atteste le sens eucharistique de la Fraction du Pain.

Le nom de « Fraction du Pain », pour désigner l'Eucharistie disparut peu à peu. La raison que l'on en peut donner, c'est la séparation de plus en plus grande du judaïsme et du christianisme. Les Judéo-chrétiens connaissaient, en effet, le sens rituel et sacral de la Fraction du Pain, dans le repas juif ordinaire. Pour eux cette expression « Fraction du Pain » avait une résonance familière et ils pouvaient l'employer pour exprimer une communauté sacrale de repas. Pour les chrétiens venus du paganisme, dont le nombre surpassa très vite celui des Judéo-chrétiens, cette signification en provenance du rituel judaïque et son application étaient moins indiquées. Pour eux, la Fraction du Pain fut et demeura une partie de la Cène instituée par le Christ. Elle le resta à jamais et, on le sait, jusqu'à nos jours. Si donc l'Eucharistie ne fut plus désignée sous le nom de Fraction du Pain, ce ne fut pas dans l'intention de supprimer toute relation entre l'Eucharistie et la Fraction du Pain, comme le prétendent les exégètes que nous combattons. Pour l'ère apostolique et post-apostolique, c'est encore beaucoup moins le cas. Il est donc impossible d'exclure la signification eucharistique de Actes II, 42-46, mais il convient d'y inclure *également* la mention de l'Eucharistie.

On est donc en droit d'employer pour la sainte Communion la dénomination de « Communauté d'âmes de la Fraction du Pain ». On fait par là ressortir le caractère social de la communion, qui est malheureusement en grande partie tombé dans l'oubli. Cette dénomination est fondée sur l'Ecriture et elle s'applique admirablement à l'efficacité unifiante et pacifiante du Pain miraculeux qui est dispensé dans la communion. Elle mériterait d'être de nouveau employée, pour répandre la véritable et pleine signification du grand Mystère !

[10] J. Wilpert, « *Fractio Panis* », *Die älteste Darstellung des eucharist. Opfers*, Fribourg, 1895. — Voir *Dict. de Théol. cath.*, v, col. 1183-1210.

LE BIENHEUREUX JULIEN MAUNOIR

(Discours de S. S. Pie XII)[1]

LEÇON D'OPTIMISME

C'est une belle leçon d'optimisme, mais d'optimisme sain, clairvoyant, actif et surnaturel, que donnent, chers fils et chères filles, la vie, l'histoire et la glorification de Julien Maunoir. En présence des incontestables misères de tout ordre qui affligent aujourd'hui le monde, des difficultés de toute sorte qui paralysent sa restauration, de l'insuffisance des ressources en remèdes et en hommes capables de les appliquer avec fruit, on voit et l'on entend trop d'expressions d'un pessimisme stérile et stérilisant. Pessimisme bien divers en ses manifestations. Tandis que d'aucuns, découragés, renoncent ou sont tentés de renoncer à l'effort, tout au moins de le relâcher, semblables un peu à ce pauvre Elie qui s'asseyait tristement à l'ombre d'un arbuste, en attendant la mort (cf. III Reg., XIX, 4), d'autres en prennent allègrement leur parti et, estimant qu'il n'y a plus rien à faire, ne font plus rien, à supposer qu'ils aient jamais fait quelque chose.

* *

La situation, au temps et au pays où vivait et peinait le nouveau Bienheureux, était-elle plus encourageante ? L'ignorance religieuse n'était guère moins profonde, elle était seulement moins habilement voilée sous le fallacieux décor d'une science profane, superficielle et vaine. L'intempérance régnait avec toute la séquelle des autres vices qui naissent d'elle ou qui l'accompagnent. Conséquences de guerres religieuses, relents d'hérésies étaient encore aggravés par la carence du clergé, faute de vocations ou faute d'esprit sacerdotal. Par surcroît, l'effervescence populaire, les agitations sociales surexcitées par la levée des impôts rendaient encore plus malaisé le ministère spirituel et l'apostolat. Le tableau, qui pourrait être plus complet, inviterait au parallèle avec le temps présent, et la comparaison ne serait peut-être pas au désavantage de celui-ci.

Par suite de quelle transformation la Bretagne a-t-elle réussi à mériter, depuis, d'être montrée au monde en exemple de vie ardente, morale, profondément chrétienne ? Elle-même en attribue l'honneur, après Dieu, la Vierge et ses saints patrons, à ses missionnaires, au

[1] A l'audience qui suivit la béatification du 20 mai 1951. — Texte donné par la *Doc. cath.* du 17 juin 1951, col. 721-725.

premier rang desquels elle vénère le bienheureux Julien Maunoir.

* *

Qu'a-t-il donc fait et quel fut son secret ? Il fut tout simplement apôtre, mais il le fut dans toute l'extension et toute la force du terme : apôtre du Christ, formé à son école, docile à ses principes et à ses leçons, pénétré de son pur esprit. Beaucoup de catholiques fervents ont à cœur d'être aussi de ces apôtres-là, quelques-uns sans en connaître les caractères et les conditions ; bien d'autres, et Nous Nous en réjouissons, avec une notion et un programme précis. Action intense, adaptation aux dispositions et aux méthodes du temps. Il Nous semble bien que ce furent là, entre autres, les traits de la physionomie et de l'activité du bienheureux Julien Maunoir, vrai congréganiste de la T. S. Vierge, comme le furent, au même temps, S. Jean Eudes et, après lui, S. Louis Grignion de Montfort. Peut-être les entendait-il à sa manière, comme d'autres les entendent à la leur, et peut-être aussi, pour ne pas dire certainement, sa manière de les entendre en a assuré le succès.

* *

En fait d'action intense, Maunoir peut soutenir aisément et victorieusement la comparaison avec qui que ce soit : labeurs, fatigues, incommodités, souffrances, sans jamais se reposer ni s'épargner dans la succession ininterrompue des Missions, et quelles Missions ! Sur le continent et dans les îles, prédications, processions, catéchismes, confessions, visites des malades et le reste. A lire sa vie, on se demande comment un seul homme a pu suffire à tant de travaux, comment sa nature a pu tenir tête à un tel surmenage. Comment ? Par l'effet de l'adage entendu au sens chrétien : « *Mens agitat molem* »[2]. Homme d'action plus que personne, il mettait au-dessus de l'action l'étude, au-dessus de l'étude la prière. Si puissant était son attrait pour elle que son maître Michel-Le Nobletz croyait devoir le mettre en garde contre un excès qui pût compromettre l'expansion de sa vie apostolique. L'histoire montre que, de sa part, ce préjudice n'était pas à redouter ; elle montre en même temps de quelle source, exubérante et pure, jaillissait sa prodigieuse activité extérieure. Il avait, dit-il lui-même, reçu de Dieu un don d'oraison qui le tenait en continuelle union avec lui.

Avec raison, avec aussi, parfois, quelque illusion ingénue de découverte et d'innovation, on prône l'adaptation du zèle : il faut être de son temps, il faut être de son milieu, S. Paul le disait déjà ou, mieux, il en donnait l'exemple. « *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos* » (I Cor., IX, 22). Ainsi faisait également le bienheureux Julien Maunoir, et il faudrait bien chercher pour lui trouver en cela un émule qui le surpasse. C'est pour se mettre à la portée de tous qu'il apprend leur langue difficile, qu'il enseigne à l'aide de grands tableaux figurés la doctrine et la morale, qu'il les met en refrains et en couplets, si bien imprimés dans la mémoire qu'on les chante encore aujourd'hui ; il sait mettre en œuvre maintes industries qui touchent la foule plus profondément encore que vivement. S'il voyage surtout à pied et par les grands chemins, c'est par l'espoir de rencontrer au passage et de recueillir les agneaux dispersés, les brebis errantes. Pareil au bon père de famille, il tire de son trésor « *nova et vetera* » (Mat., XIII, 52) le vieux et le neuf, ce qui convient pour le moment.

[2] Virgile. *Enéide*, VI, 727.

* *

Fiers Bretons, acclamez votre bienheureux, soyez fidèles à ses leçons, comme l'ont été vos pères, demandez-lui avec confiance la persévérance et le progrès dans votre foi et dans votre vie chrétienne. Prêtres et apôtres de la Bretagne et de partout, inspirez-vous à ses exemples ; son école est sûre et de bon rendement ; son intercession, de là-haut, continuera par vous son œuvre d'ici-bas.

Vous tous enfin, que la flamme du zèle dévore ; qui, d'un cœur sincère et ardent, vous dévouez au salut et à la rénovation de votre temps et de votre pays, imitez le bienheureux Julien Maunoir infatigable dans l'action, mais action qui déborde de la surabondance de sa vie intérieure surnaturelle ; imitez-le, hardi dans l'adaptation aux circonstances présentes et fermement attaché à ce qui, dans les traditions, est toujours actuel, parce que immuable et éternel.

Et Nous, chers fils et chères filles, qui invoquons sur vous les grâces sanctificatrices de Dieu, les faveurs les plus exquises de la Vierge immaculée, l'appui de Ste Anne, de vos célestes patrons, du bienheureux Julien Maunoir, Nous vous donnons, avec toute Notre affection paternelle, Notre Bénédiction Apostolique.

PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

4e commandement de Dieu

XI

Devoirs des parents :

C. — INSTRUCTION ET ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS

Mes frères,

L'entretien de ce jour a pour thème le devoir des parents dans l'instruction et l'éducation chrétienne de leurs enfants. Sujet grave entre tous, et sur lequel il faudrait longuement insister. Mais je sais que vous êtes déjà sérieusement instruits sur ce point : l'enseignement de nos évêques, récemment encore, a rappelé la doctrine catholique. Je me contenterai donc d'esquisser rapidement deux traits principaux de cette doctrine.